



Mémoire Présenté
par : SIDI TRAORE

Université Cheikh Anta Diop
Faculté des Lettres et Sciences
Humaines de
Dakar Département de Philosophie

Les impacts financiers et économiques
des migrations des populations de
Guidimakha en France sur leur région
d'origine

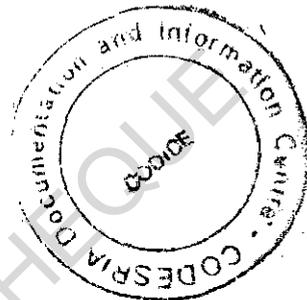
Année Académique: 1991 - 1992

0 6 AOUT 1993

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP

Faculté des Lettres et Sciences Humaines de
Dakar

Département de Philosophie



Mémoire de DEA
ANTHROPOLOGIE

LES IMPACTS FINANCIERS ET
ECONOMIQUES DES MIGRATIONS
DES POPULATIONS DE GUIDIMAKHA
EN FRANCE SUR LEUR REGION
D'ORIGINE

Présenté par :

SIDI TRAORE

SOUS LA DIRECTION :
Mr Abdoulaye Bara DIOP

MEMBRES DU JURY :
Mr LY Boubacar

Année académique 1991 - 1992

METHODOLOGIE

A - ZONE D'ENQUETE

Notre étude a ciblé trois localités dans le Guidimakha Mauritanien. Une de ces localités est située dans le Walo ; il s'agit du village de Diaguili, situé au sud de Sélibaly. Les deux autres : Dafort et Tachott sont situées dans le Diéri, au Nord de Sélibaly.

B - QUESTIONNAIRE ET ENQUETE

A cette fin, deux types de questionnaires avaient été utilisés. Le premier consiste en une enquête auprès des familles. La répartition de l'échantillon est la suivante :

- 1 - Diaguili : 40 familles
- 2 - Dafort : 35 familles
- 3 - Tachott : 30 familles

Au total 105 familles ont été interviewées.

Le second se rapporte aux associations d'émigrés. Cette enquête a été réalisée auprès de trois associations. Elle nous a permis de cerner leur mode de fonctionnement, leurs objectifs, leur réalisation, etc. Cette enquête nous a amené à nous entretenir avec les responsables des associations et des leaders d'opinion (maires, chefs de villages, etc.). Ces questionnaires sont destinés à mesurer l'impact et les apports des émigrés au niveau de la région d'origine.

C - HYPOTHESES

La première préoccupation de notre démarche vise à rendre compte des raisons qui ont été à l'origine de l'émigration.

Quelles sont les causes qui ont été à la base de l'émigration des populations de Guidimakha vers la France ? Quels sont les avantages que ces populations tirent de la migration et quelles sont ses principales incidences sur les conditions économiques de la zone de départ ?

Notre seconde préoccupation se rapporte aux associations d'émigrés. Comment sont-elles organisées, quelles sont leurs principales réalisations au niveau du Guidimakha ? Sous quelle forme sont-elles réalisées : individuelle, familiale, coopérative, communautaire ? Et dans quel domaine sanitaire, scolaire, hydraulique, agricole, etc. ?

Ces différentes questions nous ont conduit à analyser les apports de l'émigration dans les différents domaines, à savoir d'abord au niveau de la famille, ensuite au niveau du village.

REMERCIEMENTS

Le travail en Afrique n'est jamais le fruit d'une seule personne. C'est pourquoi, nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

A mon Directeur de mémoire, Mr Abdoulaye Bara DIOP et à Mr LY Boubacar qui ont déployé d'énormes efforts pour la matérialisation de notre travail.

A mes parents et amis dont les encouragements m'ont toujours été assurés.

Nous voudrions également donner nos remerciements au personnel des ONG et services techniques pour leur assistance et leur collaboration : GRDR, IRA, IRE, CNSS, OPT, UBD.

Je profite de l'occasion pour remercier les habitants de Tachott, Dafort et Diaguili qui se sont offerts pour des précieux contacts.

Enfin, nous souhaitons du courage aux émigrés de ces villages ainsi qu'à tous les autres du Guidimakha dans leur entreprise de développement.

TABLE DES MATIERES

I - Partie : Les caractéristiques physiques et socio-économiques de Guidimakha	
I.1 - Situation géographique de Guidimakha	4
I.2 - Notes sur l'organisation sociale	4
2.1 - Le système de caste	4
2.2 - Les classes d'âge	6
I.3 - Les principales activités économiques	7
3.1 - L'agriculture	7
3.2 - L'élevage	7
3.3 - l'artisanat	8
3.4 - Le commerce	9
IIe Partie : Phénomène migratoire et flux financiers	
II.1 - Analyse du phénomène migratoire des populations de Guidimakha	10
II.2 - Les apports monétaires	14
2.1 - Les transferts monétaires officiels	14
2.2 - Les transferts monétaires informels	15
II.3 - Description de la famille traditionnelle	16
3.1 - Le rôle du chef de famille	16
3.2 - Les femmes	17
3.3 - Le rôle des jeunes	17
3.4 - Les émigrés	18
II.4 - Effets de l'épargne des émigrés au niveau du "ka"	18
4.1 - Mode de gestion	18
4.2 - Mode d'utilisation	19
IIIe Partie : Les différentes formes d'association et rôle	
III.1 - Les groupements villageois	21
III.2 - Les groupements urbains	22
2.1 - Les Gidimaxa "kompe xooore"	22
2.2 - Les groupements dit "keesi"	22
III.3 - Les associations des émigrés	23
3.1 - Mode de fonctionnement	24
III.4 - Rapports des associations des émigrés et leurs homologues au pays d'origine	24
III.5 - Les principales réalisations au village	26
Conclusion	30
Références bibliographiques	33
Annexes	34

INTRODUCTION METHODOLOGIQUE

Un certain nombre d'études et de recherches concernant l'émigration ont déjà été réalisées. Mais il faut noter que la plupart de ces ouvrages ont surtout mis l'accent sur l'étude du phénomène migratoire par rapport aux migrants eux-mêmes, leurs conditions de vie, leurs motivations, le contexte économique et les problèmes sociaux dans le pays d'accueil, la qualité et la quantité du flux migratoire, etc.

Dans le cas présent, cette étude devra se pencher sur le phénomène inverse, en privilégiant l'impact de la migration sur la région d'origine.

A - ZONES D'ENQUETES

Notre choix s'est porté sur le Guidimakha, dixième région regroupant deux départements (Sélibaly et Ould Yenzé), situé à la partie méridionale de la Mauritanie, à environ 640 km au Nord-Est de la capitale (Nouakchott).

Notre étude a pour cibles trois localités où nous avons effectué nos enquêtes. Une de ces localités est située dans le Walo, au Sud de Sélibaly. Il s'agit de Diaguili. Les deux autres sont situées dans le Diéri, au Nord de Sélibaly : Dafort et Tachott. Ces villages ont été choisis en raison de la forte migration qu'ils connaissent et de l'importance de leurs populations.

B - QUESTIONNAIRES ET ENQUETE

A cette fin, trois différents questionnaires avaient été élaborés. Le premier se rapporte aux associations d'émigrés. Cette enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de trois associations. Elle nous a permis de cerner leur mode de

fonctionnement, leurs objectifs, leurs réalisations, etc.} Cette enquête consistera à s'entretenir avec les responsables des associations et les leaders d'opinion (maires, chefs de village et hommes influents).

Le second consiste en une enquête auprès des familles. La répartition de l'échantillon est la suivante :

- 1 - Diaguili : 40 familles
- 2 - Dafort : 35 familles
- 3 - Tachott : 30 familles

Au total 105 familles ont été interviewées.

Le troisième s'adresse aux anciens émigrés et ceux nouvellement venus de France.

Ces deux derniers types de questionnaires sont individuels et sont soumis à trois types de personne : les chefs de ménages avec migrants dans leur concession, les chefs de ménages sans migrants dans leur concession et les femmes de migrants.

Ces questionnaires sont destinés à mesurer l'impact et les apports des émigrés au niveau de la région d'origine.

C - HYPOTHESES

La première préoccupation de notre démarche vise à rendre compte des raisons qui ont été à l'origine de l'émigration. Quelles sont les causes qui ont été à la base de l'émigration des populations de Guidimakha vers la France ? Quels sont les avantages que la zone de départ tire de la migration ? Quelles sont leurs principales incidences sur les conditions économiques des populations de Guidimakha ?

Notre seconde préoccupation se rapporte aux associations des émigrés et celles représentées au niveau du pays d'origine. Comment sont-elles organisées ? Quels sont leurs rapports ? Quelles sont leurs principales réalisations ? Sous quelles formes sont-elles réalisées : individuelle, familiale, coopérative, communautaire ?

Ces différentes questions nous ont conduit à analyser les apports de l'émigration dans les différents domaines, à savoir, d'abord au niveau de la cellule familiale, ensuite au niveau du cadre villageois. Nous étudierons ces deux domaines cas par cas.

1 - Impact au niveau de la famille : la famille élargie bénéficie d'un apport monétaire considérable. L'argent envoyé est destiné à mettre à l'aise la famille. Nous verrons comment cet argent est utilisé et géré.

2 - Impact au niveau du village : Au niveau du village, les flux financiers sont généralement utilisés pour des investissements d'intérêt communautaire. Nous verrons en détail les différents types d'investissement. Assiste-t-on à leur renforcement ?

Première Partie

Caractéristiques physiques et socio-
économiques du Guidimakha

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

I.1. - SITUATION GEOGRAPHIQUE DE GUIDIMAKHA

Le Guidimakha constitue la 10e région de la Mauritanie. Il est situé dans la partie méridionale, à l'extrême Sud-Ouest du pays. Il est limité à l'Ouest par le fleuve Sénégal, au Nord-Ouest par le Gorgol, au Nord-Est par l'Assaba et à l'Est par le Mali. Il est l'une des régions les plus petites du pays : il couvre une superficie de 10 300 km², soit environ 1 % du territoire national (1.122.455 km²). Sa densité est de l'ordre de 11 habitants au km². Il comprend deux départements: Sélibaly et Ould Yenzé. La capitale régionale, Sélibaly est située dans une position centrale.

I.2 - NOTES SUR L'ORGANISATION SOCIALE

La société soninke de Guidimakha obéit à un principe d'organisation hiérarchique selon le rang social et l'âge.

2.1. - Le système de caste

Le système de caste est l'une des structures prédominantes. La société soninke est organisée en plusieurs castes caractérisées par une différenciation.

Il existe dans la société soninke deux grandes divisions de caste : castes dites supérieures et castes dites inférieures.

Le premier point comprend les castes dites supérieures et composées d'hommes libres. Cette caste se subdivise en deux groupes :

- le premier est constitué des membres fondateurs du village. L'ancienneté ou le droit d'antériorité leur permet de contrôler le domaine foncier et d'assurer les fonctions de

chefs de village. Ils sont ainsi appelés "ninangumu" (propriétaires de la terre) et "debegumu" (chefs de village).

- le second groupe comprend les "modini" ou marabouts, dépositaires du savoir religieux. Ils exercent les fonctions religieuses et jouent un rôle très important dans la vie publique. Car leur savoir-faire et connaissances leur confèrent un titre de "karamoxo" ou maîtres (en ce qu'ils enseignent le savoir coranique), de "xadi" ou juges (ils règlent les différends) mais aussi de protecteurs contre les mauvais sorts.

Les autres sont dites inférieures et ont pour origine des ethnies étrangères ou conquises, contraintes à une profession spécialisée et à un travail servile. On y range les artisans: "Tegu" (forgerons), "Sako" (bûcherons), "Garanko" (cordonniers).

Les griots ou "naxamalu", à l'aide du "gambere" et du "moolo" (genres de guitare) font les louanges des familles nobles.

Les "naxamalu" se divisent en deux groupes : "jaaru" et "geseru".

Les "komo" (esclaves) sont astreints aux travaux serviles. Les rapports qui existent entre les nobles et les esclaves étaient des rapports d'exploitation matérialisés par le fait que le "kama" ou seigneur tire du travail de l'esclave les moyens de sa propre subsistance : "l'esclave [...], appartenait à un individu, chef de famille libre, et travaillant pour lui, sous son autorité. Sa production était la propriété du maître"¹.

¹ : L'organisation sociale du travail agricole chez les soninke (Dyahunu, Mali), E. POLLET, G. WINTER, 68, Cahiers d'études africaines VIII, N° 4.

2.2 - Les classes d'âge ou "Feddu"

Les classes d'âge regroupent les individus ayant subi ensemble les épreuves d'initiation. Ces classes d'âge consistent en un découpage horizontal de la communauté qui répartit les individus en divers groupes suivant leur âge. On distingue cinq principales classes :

- 1 - "Muruntu Fedde" (classe de jeunes non encore initiés)
- 2 - "Maxanbanu Fedde" (classe des jeunes ayant subi l'épreuve de l'initiation)
- 3 - "Maxanban yekinto" (jeunes mariés)
- 4 - "Yugu xooro" (hommes mûrs)
- 5 - "Yugu xasu" (vieillards)

Un découpage semblable se trouve chez les femmes.

Il faut noter que c'est le doyen du "fedde" qui en est le chef ou "yimeranke". Il est toujours issu de la caste supérieure. Quel que soit l'âge des autres, ils ne sont pas concernés par la chefferie du "fedde".

Ces classes d'âge restent solidaires durant toute leur vie. Elles s'imposent des devoirs en participant à des activités socio-économiques d'intérêt communautaire. Mais ces activités concernent généralement les individus appartenant aux deux premières classes.

Nous verrons plus loin dans le chapitre consacré aux associations les raisons du démembrement de ces classes d'âge, les nouvelles formes de regroupement de jeunes dans les villages et les relations qui les lient aux associations des émigrés.

I.3 - LES PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES

3.1 - L'agriculture

Les principales ressources agricoles sont le petit et le gros mil, le maïs, le riz, l'arachide, le gombo et le haricot. La culture principale est celle du sorgho.

La production des cultures vivrières reste très insuffisante. La production totale céréalière est de l'ordre de 8 000 tonnes par an, alors que les besoins globaux annuels sont estimés à 20.000 tonnes par an¹.

Il faut noter que la politique agricole privilégie l'extension des superficies et des aménagements hydro-agricoles. La construction du barrage sur le fleuve Sénégal représente à cet égard, la première réalisation de cette importance pour la région.

3.2 - L'Elevage

La pratique de l'élevage reste un prestige social et un symbole de richesse. D'ailleurs le terme soninke "nabure" désigne à la fois bétail et biens.

Le gardiennage du troupeau est généralement confié aux bergers peulh qui le conduisent vers les zones de pâturage (Sénégal-Mali).

Les ressources pastorales sont importantes. Mais après les graves sécheresses de 1972, 1977, puis de 1983, le cheptel éprouvé par la raréfaction des pâturages a subi des pertes considérables. Ainsi de nombreux villages de la région ont été

¹ : cf journée de réflexion sur le développement agro-sylvo-pastoral de Guidimakha, Sélibaby du 5 au 7 mai 1991, p. 3.

sinistrés. Les pertes subies sont de l'ordre de 30 % pour les bovins, 25 % pour les ovins, 5 % pour les caprins¹.

3.3. L'Artisanat

Les activités artisanales sont réservées aux hommes castés. L'artisanat concerne essentiellement la poterie, la confection des métaux, le travail du bois et du cuir.

L'outillage employé par les artisans consiste en une série de matériel simple. Ainsi les techniques et l'équipement n'ont subi aucune amélioration.

La production artisanale s'oriente surtout vers la production d'objets d'usage courant et concerne trois séries d'objets : l'outillage agricole, ustensiles domestiques et les objets d'art.

L'artisanat est confronté à deux difficultés qui expliquent sa régression : difficultés d'acquisition du matériel performant et la forte concurrence des produits manufacturés.

Les revenus des forgerons enquêtés varient d'individu à individu et suivant les périodes de l'année. On pourrait fixer leur revenu mensuel moyen entre 1 000 et 1 200 FF. Mais pendant les semaines qui précèdent l'hivernage les fêtes et les cérémonies de mariage, un forgeron peut gagner jusqu'à 2 600 FF par mois.

Une enquête effectuée dans les villages nous a fourni les données suivantes :

¹ : Source : Inspection régionale de l'élevage de Sélibaby.

Tableau 1 : Principaux objets produits et prix unitaire.

Articles	Prix unitaire en FF
Marmite	47
Daba	27
Fourneau	17
Hache	14
Semoir	10
Bracelet	10
Bague	7
Couteau	6
Gouttière	3

3.4 - Le commerce.

Le commerce est marqué par la vente du mil à bas prix au moment de la récolte aux commerçants maures. Ces derniers le revendent aux mêmes soninke à haut prix au moment de la soudure.

Une autre pratique commerciale se fait sous forme de troc. Elle consiste à donner du mil contre le lait ou le beurre fournis par les pasteurs Peulh.

Un autre type de commerce à tendance à se développer. Il concerne la création de magasins de consommation au niveau des villages. Les émigrés se sont organisés en groupes coopératifs pour assurer le transport de produits de première nécessité (riz, huile, arachide, sucre, poissons secs, lait, thé ...).

Deuxième Partie
Phénomène migratoire et flux
financiers

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

II.1 - ANALYSE DU PHENOMENE MIGRATOIRE DES POPULATIONS DE GUIDIMAKHA

L'émigration des populations de Guidimakha vers la France, est un fait récent. L'émigration commença lentement jusqu'aux années 1960. A cette époque, elles s'établissaient dans les grandes villes portuaires les plus accessibles c'est l'exemple de Marseille.

Vers les années 70, elle s'est accrue dans des proportions importantes. Les départs avaient été déclenchés par la sécheresse de 68, puis de 73. Ils avaient été aussi accentués par le retour des premiers travailleurs émigrés qui ont bouleversé la vie par l'apport des objets modernes (magnétophones, montres ...). C'est ainsi que les avantages de l'émigration vers la France attireront les populations de Guidimakha.

Trois autres raisons fondamentales ont facilité et favorisé ces départs :

a - les premiers travailleurs émigrés, par solidarité entre membres de Fedde, entre parents et amis ont permis à beaucoup de jeunes restés au village de les rejoindre en France, ceci par l'envoi des billets de transport et les frais de voyage.

b - L'entretien des nouveaux arrivants par la communauté reconstituée jusqu'à ce que ces derniers s'intègrent dans le marché du travail. Après avoir payé leurs dettes, ces nouveaux travailleurs s'acquittent à leur tour des engagements pris vis-à-vis de leurs camarades ou parents restés au village.

c - La troisième raison est l'émulation qu'ont créé les transferts monétaires aux familles et au village. Toutes ces raisons ont contribué à élargir la communauté soninke en France. L'émigration vers la France touchera ainsi une partie importante de la population active de Guidimakha, en particulier les jeunes, ne laissant dans les villages que les enfants, les femmes et les personnes âgées.

L'émigration connaît deux phases : la première qui voit les migrants quitter leur terroir pour la capitale où ils recevront leurs billets de transport et rempliront les formalités administratives (passe-port, visa). Puis dans un deuxième temps, après avoir rempli les formalités administratives, ils se rendront en France. Tout cela est rendu possible grâce à la reconstitution de la communauté villageoise en France. Le plus souvent, les ressortissants de même village habitent dans des chambres communes ou dans les mêmes foyers.

La recrudescence du chômage, l'automation, la montée et l'influence des partis de l'extrême droite (Front National) ont amené les autorités françaises à prendre des mesures rigoureuses en ce qui concerne l'immigration : "le gouvernement français prévoit un ralentissement de l'émigration qui a déjà baissé de 41 % en 74. Il envisage de maintenir une immigration définitive de qualité"¹. Mais de nos jours il ne s'agit pas de "ralentissement" mais d'un blocage effectif de l'émigration. La perspective de l'émigration se trouve ainsi modifiée : "la crise économique vient se rajouter aux difficultés des populations des pays d'origine ; en France, elle ouvre une période de xénophobie et de rejet, marquée dans la politique de l'Etat par l'arrêt de l'immigration et l'introduction de la carte de séjour obligatoire pour tous.

¹ : Femmes, greniers et capitaux, Claude MEILLASSOUX, Maspéro, Paris, 1975, p. 18.

Ces mesures, qui entrent en vigueur le 1er janvier 1975, vont considérablement amplifier les difficultés à immigrer¹.

Mais il faut noter qu'en dépit de cet arrêt, l'on assiste au développement de l'émigration clandestine vers la France.

L'interruption de l'émigration a modifié le comportement des populations de Guidimakha. Pour se maintenir, elles ont diversifié l'émigration. Et c'est dans ce contexte que des nouvelles destinations furent trouvées. Il s'agit de l'Afrique du Nord (Libye), l'Espagne et dans une moindre mesure l'Afrique centrale (Zaire, Gabon). Ces pays représentent les principales destinations, grâce au développement urbain et à l'industrialisation qui fournissent des possibilités d'emploi.

Il est fort possible que l'embargo économique et la menace des sanctions militaires qui pèsent sur la Libye ralentissent la migration des populations de Guidimakha vers ce pays.

La difficulté de migrer tant en Europe que dans certains pays africains explique les migrations saisonnières à l'intérieur du pays d'origine, notamment à Nouakchott et à Nouadhibou dans l'espoir de trouver du travail.

¹ : Du foyer au village, associations immigrées et transformation dans la vallée du fleuve Sénégal, C. Daum. CRID, Paris 1991, p. 9.

Importance du phénomène migratoire dans les villages enquêtés.

Tableau 2 : Nombre des travailleurs émigrés en France (an 1991).

Villages	Nombre d'habitants	Nombre total
Diaguili	10 000	850
Dafort	9 000	240
Tachott	6 000	270

N.B. : Le taux élevé de l'émigration à Diaguili s'explique par deux raisons, d'abord, l'émigration y est beaucoup plus ancienne selon le document de War on Want. La seconde raison tient au fait que Diaguili est situé au bord du fleuve ; en effet selon WEIGEL "la proximité du fleuve a favorisé l'extraversion de la force de travail et le développement de réseaux migratoires".

La supériorité du nombre des migrants de Tachott par rapport à celui de Dafort est due au fait que le village de Tachott est situé sur l'axe Nouakchott-Sélibaly alors que celui de Dafort est enclavé.

Il faut donc tenir compte de la proximité des axes de communication. La différence de taux de migration s'accroît dès que l'on s'en éloigne.

Sources : * Rapport intermédiaire, Etude migrants et développement dans le Sahel, Christophe DAUM (p. 7).

* Municipalités d'installation.

II.2 - LES APPORTS MONÉTAIRES

Des sommes considérables sont rapatriées chaque année dans la région de Guidimakha. Ces flux monétaires constituent la principale ressource monétaire de Guidimakha : "l'émigration est un fait ; sur le plan financier, elle offre à ceux qui la pratiquent des avantages incommensurablement plus élevés que toute autre activité de remplacement proposable actuellement dans la zone d'origine¹".

Ces envois empruntent deux circuits principaux : les circuits officiels et les circuits informels.

2.1 - Les transferts monétaires officiels

Ces transferts concernent l'OPT, la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS) et l'Union de Banques pour le Développement (UBD).

a) L'OPT : L'évaluation des paiements de mandats postaux effectués au niveau des différents bureaux de poste au cours de l'année 1991 nous a permis d'atteindre les résultats suivants :

- Bureau de poste de Sélibaly :	1.579.110,2 FF
- Bureau de poste de Ould Yenzé :	99.018 FF
- Bureau de poste de Diaguili :	1.090.636,5 FF
- Bureau de poste de Khabou :	26.666,6 FF
- Bureau de poste de Gouraye :	20.000 FF

(Nous avons pris le taux de change actuel :

1 FF = 15 um).

¹ : Le Guidimakha Mauritanien, Diagnostic et propositions d'action. P. Bradley, C. Raynaud, J. Torrealba, War on Want, London 1977 p. 54.

N.B : L'écart entre les sommes envoyées tient au fait que les bureaux de poste de Sélibaly et de Ould Yenzé regroupent plusieurs villages ; alors que ceux de Diaguili, Khabou et Gouraye comprennent chacun un village. L'importance des sommes envoyées à Diaguili peut s'expliquer par l'importance de son phénomène migratoire (cf tableau 2).

b) L'UBD : Au total, 190 comptes sont ouverts par les émigrés au niveau de l'agence de l'UBD. Les versements à titre de dépôt sont évalués pour l'année 1991 à 1.538.431 FF.

c) La CNSS : La Caisse Française d'allocations familiales effectue de versements mensuels aux enfants d'émigrés.

L'inventaire de dossiers des travailleurs émigrés atteignait en 1988 le chiffre de 3 158 dont 1 200 inactifs (travailleurs rentrés définitivement au pays d'origine). Les versements effectués au niveau de ce service sont estimés à 887.495,87 FF.

2.2 - Les transferts monétaires informels

Ils consistent en des envois directs par le biais des personnes rentrant au village ou des sommes apportées par les émigrés lors de leurs retours temporaires au village.

Il est difficile de déterminer avec exactitude la valeur de ce type de transfert. Notre enquête a pris pour base les informations faites par les anciens émigrés, ceux nouvellement venus de la France ainsi que leurs parents concernant le montant des envois annuels d'un travailleur émigré. Les témoignages recueillis sur le terrain situent aux environs de 2 000 à 3 000 FF le montant des sommes envoyées. Ces transferts d'argent permettent de situer l'extrême importance de l'apport monétaire que le phénomène migratoire représente au niveau de l'économie régionale.

Comment ces flux financiers sont-ils gérés ? Quels sont leurs effets au niveau de la famille et du village ?

Mesurer l'impact et les apports des émigrés au niveau de la famille revient à décrire la famille traditionnelle villageoise telle qu'elle était. Pour mieux répondre à cette question, il faut d'abord analyser son mode d'organisation, de gestion et de production.

II.3 - DESCRIPTION DE LA FAMILLE TRADITIONNELLE

Le mot "ka" en soninke signifie essentiellement maison ou famille qui regroupe un ensemble de bâtiments dans une même enceinte. C'est la concession dans laquelle vivent tous les individus apparentés et leurs épouses. C'est pourquoi la famille "ka" doit être ici entendue au sens large dans la mesure où elle comprend le chef de famille ou "kagume", ses frères consanguins, leurs femmes et leurs enfants.

En milieu soninke, le ménage autonome n'existe pas. L'unité de production et de consommation est commune.

Chaque porte de chambre d'un "ka" est définie par le terme "folaxe" qui est l'appartement privé du ménage. Le chef de ménage est responsable de la gestion de son champ individuel ou "saluma". A l'intérieur d'un "ka", il existe différents niveaux d'autorité :

3.1 - Le rôle du chef de famille (Kagume)

Il représente l'individu le plus âgé de la famille. Son autorité est garantie par le système traditionnel qui lui confère un certain pouvoir au sein de la cellule familiale. Un pouvoir qui lui permet de régner sur les différents ménages, sur le sien d'abord, ensuite sur ceux de ses frères

cadets qui vivent autour de lui. Il dispose d'un pouvoir social et économique.

Pouvoir social : C'est lui qui se charge de trouver des épouses pour les hommes de sa famille et c'est lui qui est chargé de régler les conflits entre les membres de sa famille. C'est à lui qu'on s'adresse en toutes circonstances.

Pouvoir économique : il gère tous les biens du "ka" : il est responsable de la gestion du champ collectif ou "texoore", de la production, du grenier et de l'argent envoyé par les émigrés : "l'unité principale d'accumulation demeure le groupe de production et de consommation, caractérisé par une gestion centralisée entre les mains du kagume de l'ensemble des biens accumulés"¹.

3.2 - Les femmes ou "yaxaru"

Elles s'occupent des travaux domestiques et des soins des enfants. Elles exploitent des champs individuels dont la production est le plus souvent destinée à la vente à bas prix à l'intérieur du "ka".

Cette vente leur permet d'acquérir une certaine autonomie financière pour répondre à leurs besoins matériels : entretien des enfants, vêtements, objets de parure et ustensiles de ménages.

3.3 - Le rôle des jeunes

Ils aident la famille dans tous les travaux. Les jeunes hommes hormis les travaux champêtres s'occupent de la coupe du bois de chauffe. Tandis que les jeunes filles s'occupent du transport de l'eau. Par ailleurs, ils disposent des champs

¹ : Migration et production domestique des soninke du Sénégal, J.Y. WEIGEL, ORSTOM, Dakar, Décembre, p. 98.

individuels dont la production est vendue afin de subvenir à leurs besoins financiers.

3.4 - Les émigrés

Ils contribuent financièrement aux revenus familiaux en envoyant d'importantes sommes à leur famille. "A l'heure actuelle la source de l'accumulation villageoise est presque exclusivement les revenus migratoires qui permettent après les consommations destinées à l'entretien de la force de travail ou improductive, le dégagement d'un solde qui sera thésaurisé ou investi"¹.

II.4 - EFFETS DE L'EPARGNE DES EMIGRES AU NIVEAU DU "KA"

Il s'agit ici d'étudier les envois d'argent des migrants à leur famille ainsi que leur mode de gestion et d'utilisation et leur contribution aux revenus familiaux. Les émigrés ont-ils amoindri les problèmes liés au manque de revenus de leur famille ?

Notre enquête nous a permis de savoir que le montant annuel des sommes envoyées à la famille varie entre 6 000 et 9 000 FF

4.1 - Mode de gestion

L'argent des migrants est généralement géré par le "Kagume", individu le plus âgé de la famille.

Cependant, s'il est trop vieux, c'est son frère cadet ou fils qui gère l'argent.

¹ : Migration et production domestique des soninké du Sénégal, J.Y. WEIGEL, Op.cit p. 107.

4.2 - Mode d'utilisation

Autrefois, l'épargne des migrants était consacré à des "investissements sociologiques", destinés "à conquérir ou à renforcer des prééminences de types traditionnels" (paiements de dot, contribution généreuse au culte musulman, pèlerinage à la Mecque, cadeaux etc ...)¹.

Mais avec la persistance de la sécheresse et du déficit de la production vivrière, les bénéficiaires de l'épargne ont été amenés à envisager de façon différente son utilisation.

C'est ce qui explique que la plus grande partie de l'épargne monétaire est destinée à couvrir les besoins alimentaires pour ainsi combler le déficit vivrier.

Une enquête effectuée dans le village de Dafort nous a fourni les données suivantes :

¹ : Balandier cité par C. MEILLASSOUX, Femmes, greniers et capitaux, op.cit, p. 38.

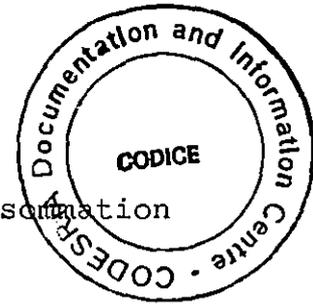


Tableau 3 : Dépenses mensuelles par unité de consommation
(estimation par mois).

Echantillon enquêté	Produits	Valeur en FF	Pourcentage
15 familles regroupant 270 individus	Riz	400	28,6
	Poissons secs	250	17,9
	Sucre	133,3	13,3
	Lait en poudre	120	8,6
	Arachides	93,3	6,6
	Huile	86,6	6,2
	Viande	80	5,7
	Pain	80	5,7
	Poissons frais	40	2,8
	Mil	36	2,5
	Oignons	20	1,4
	Cubes magie	20	1,4
	Café	16	1,1
	Sels	10	0,7
Cola	10	0,7	
TOTAL		1395,3	100 %

Enfin, une faible partie est destinée au paiement des taxes communales (taxes sur le bétail et l'habitat) et à l'entretien de l'habitat.

Troisième Partie

Les différentes formes d'association
et rôle

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Il est question dans ce chapitre de présenter une étude des associations et de voir dans quelles conditions elles ont émergé. Comment elles se sont développées et comment elles sont organisées ? Contribuent-elles de par leurs réalisations à des perspectives de développement au niveau du cadre villageois ? Avant de procéder à l'étude des associations des émigrés en France, il est nécessaire de faire une analyse de celles qui existent dans la zone de départ.

III.1 - LES GROUPEMENTS VILLAGEOIS

L'apparition et la persistance de la sécheresse se sont traduites par un déficit de la production vivrière, provoquant ainsi des bouleversements socio-économiques très importants.

L'absence totale de projets permettant d'occuper les populations rurales a entraîné le départ des bras valides vers les grandes villes. Telles sont les causes principales qui ont été à la base du démembrement des groupements de classes d'âge et en même temps de l'éclosion d'une autre forme de regroupement appelée "JENESI" (entendre par là jeunesse). Il s'agit d'une réaction spontanée des jeunes restés au village ou revenus de la ville qui veulent être utiles à la société comme par le passé.

Cette nouvelle forme de regroupement est née pour combler le vide provoqué par le départ des jeunes et par imitation des associations existant dans les villes. Elle regroupe toutes les promotions de "Feddu" sans distinction d'âge comprises entre 15 et 30 ans.

La "jenesi" participe à des travaux d'intérêt communautaire et vient en aide aux nécessiteux : veufs, vieillards, handicapés. Ces ressources proviennent des cotisations, de la vente des produits de champs, de jardins maraîchers, de la coupe du bois et du "tonge" (amende).

De nos jours, elle représente la principale main-d'oeuvre pour les réalisations des associations des émigrés.

III.2 - LES GROUPEMENTS URBAINS

Ils sont de deux types : le "Gidimaxa kompe xoore" (grande chambre de Guidimakha) et le "Keesi" (comprendre par là caisse).

2.1 - Le Gidimaxa kompe xoore

Créé vers les années 1960-1961 à Nouakchott, le "kompe xoore" regroupait tous les soninke ressortissants de Guidimakha.

Il comportait sept pièces. Elles servaient d'abri pour les célibataires et de maison de passage pour les émigrés de retour.

La caisse était alimentée par ceux qui exerçaient une activité rémunératrice (5 à 10 FF) et des émigrés de retour (100 FF par personne).

Malgré son éclatement, il faut souligner que le "Gidimaxa kompe xoore" joue jusqu'à nos jours un rôle important. Car tous les problèmes et décisions concernant la vie des soninke de Guidimakha y sont discutés.

2.2 - Les groupements dits "Keesi"

Avec l'éclatement de la "chambre de Guidimakha", diverses associations furent créées. Ces associations plus restreintes par rapport au "Kompe xoore" recrutèrent chacune leurs ressortissants suivant le critère de l'appartenance villageoise. Leur ressource provient des cotisations mensuelles des membres.

Ces caisses d'entraide poursuivent plusieurs objectifs:

- solidarité en cas d'évènements malheureux (décès, accidents, procès, amende ...) ;
- elle joue aussi le rôle de groupe d'accueil dont le but est d'entretenir des hôtes venus du village, de France, Libye, Gabon, Congo ...

III.3 - LES ASSOCIATIONS DES EMIGRES

Dès le début de l'émigration, les migrants ont reproduit les structures de leur village et récréé les réseaux d'entraide et de solidarité : "si la pression sociale s'exerce sur les individus afin de les amener à respecter la solidarité familiale, elle se manifeste aussi à des niveaux plus larges. La plupart des localités qui ont une certaine tradition d'émigration voient, en effet, leurs ressortissants se constituer en associations villageoises - par foyer, par ville de résidence, pour l'ensemble de la France, même¹.

Au départ ces associations en France étaient sans statut juridique et non reconnues par les autorités françaises.

L'accentuation de la sécheresse, l'augmentation croissante des besoins des populations et l'arrêt de l'émigration en France ont conduit les émigrés à envisager différemment le rôle des associations.

C'est dans ce contexte que sont créés d'autres nouvelles institutions enregistrées dans le journal officiel français et régies conformément à la loi de 1901. C'est l'exemple de l'ARDF (Association des Ressortissants de Diaguili en France) etc.

¹ : Le Guidimakha Mauritanien, P. BRADLEY, C. RAYNAUT, J. TORREALBA, op.cit., p. 56.

3.1 - Mode de fonctionnement

Ces associations modernes se sont dotées des nouvelles structures qui sont les suivantes :

a) Bureau exécutif : le nombre varie selon les associations.

b) Les commissions spécialisées de travail.

c) L'assemblée générale (Bottu).

Le bureau, renouvelable tous les ans comprend à sa tête un président, un secrétaire général (choisi généralement parmi les lettrés), un trésorier dont le rôle se rapporte à la gestion des fonds, un contrôleur qui supervise et rend compte de la gestion du trésorier et un collecteur qui se charge de récupérer les cotisations des adhérents de l'association. Ces cotisations varient d'une association à une autre. Elles tournent autour de 25 à 50 FF par personne par mois.

III.4 - RAPPORTS DES ASSOCIATIONS DES EMIGRES ET LEURS HOMOLOGUES AU PAYS D'ORIGINE

Les liens qui unissent la communauté villageoise et les associations des émigrés demeurent très forts. En effet, elles nouent de contacts avec les villageois pour définir les grandes lignes de projets.

Les émigrés communiquent avec leur village d'origine grâce au courrier, cassettes, quelquefois par le biais de migrants rentrant au pays.

Les propositions et les décisions concernant la vie villageoise émanent des doyens de la communauté et des associations locales ("jenesi") qui les transmettent aux

associations dites (KEESI) existant à Nouakchott. Ces dernières les communiquent à leurs représentations en France.

Les villageois sont associés à toutes les phases du projet. Mais de nombreuses réunions et consultations sont nécessaires pour qu'elles débouchent sur un projet commun : "une double relation s'instaure alors avec d'un côté la mise en place de tout un faisceau de relations et de ressources ; de l'autre des propositions et des initiatives qui engagent ceux qui sont restés"¹.

Ces réalisations ont pour but de répondre aux besoins exprimés par les communautés villageoises tels que les émigrés et les villageois les perçoivent : les associations selon Daniel NEU "se lancent dans des réalisations successives qui nécessitent, à chaque fois, l'appel d'une cotisation particulière destinée entièrement à l'action décidée d'un commun accord entre villageois et migrants, ces réalisations seront gérées et suivies sur un mode très collectif et très consensuel. Leur cadre est strictement celui du village"².

Il faut souligner que ces réalisations sont menées conjointement par les associations des émigrés et celles situées au village. En effet, les associations villageoises "JENESI" assurent la main-d'oeuvre. C'est ainsi que leurs membres ont participé activement à la construction de salles de classe, de magasins de consommation. C'est ainsi qu'elles procèdent pour réaliser les actions de développement. Les associations des émigrés envoient les sommes nécessaires à la réalisation de projets. D'autre part, les associations des émigrés agissent de façon autonome mais collaborent avec un certain nombre de partenaires dont des ONG Français : "les ONG

¹ : Etude migrants et développement, Ch. Daum, op.cit p. 2

² : Du foyer au village, Daniel NEU, op.cit, p. 27.

sont très nombreuses à suivre de près les projets des associations immigrées, le GRDR est finalement la seule ONG à proposer un cadre cohérent articulant la formation et l'appui au montage des projets en France, au suivi technique en Afrique"¹. En effet, le GRDR soutient et appuie les actions de développement des associations. Mais la définition de ces actions est du ressort des associations qui sont par ailleurs maîtres des initiatives.

Il faut remarquer que les membres du bureau de ces associations sont issus de la classe dominante. Les critères de statut social sont toujours maintenus. En effet, toutes les associations étudiées ont reproduit l'organisation sociale selon le rang social.

C'est pourquoi, selon Yacouba DIAGANA "la hiérarchie doit être remise en question au profit des nouvelles valeurs : compétence et probité"².

III.5 - LES PRINCIPALES REALISATIONS AU VILLAGE

Il convient de poser un certain nombre de questions :

- quels types d'investissements sont réalisés :
est-ce dans le domaine agricole, sanitaire, de l'immobilier, des transports etc ?

- sous quelles formes sont-ils réalisés par les migrants :
individuelle, familiale, coopérative, communautaire ?

¹ : Rapport intermédiaire, Etude migrants et développement dans le Sahel. C. Daum, Institut Panos, p. 17.

² : Sooninkara N° 6-7 Février 1992, Yacouba DIAGANA, p. 10.

Les réalisations effectuées dans les zones de départ sont multiples et variées : "après avoir répondu aux besoins familiaux, les migrants et leurs associations aident leur village pour y améliorer les conditions de vie : des actions de prestige, qui ont cimenté l'organisation des travailleurs, les associations sont passées à des réalisations sociales : écoles, dispensaires, pharmacies, bureaux de poste, puis à des investissements économiques comme le financement des puits, forages, de moto-pompes. Et depuis dix ans, ce sont de véritables projets de développement qui apparaissent : petits barrages, périmètres irrigués"¹.

En effet, les premières réalisations concernaient essentiellement l'achat de bétail et la construction de mosquées. Mais de nos jours, le problème de l'eau, de la santé et de l'éducation constitue les principales préoccupations des migrants.

Ces préoccupations se sont traduites par d'importantes constructions de centres scolaires, sanitaires et par le forage de nombreux puits.

D'autre part, les émigrés sont sensibles au problème de l'autosuffisance alimentaire. C'est ainsi que des aménagements de points d'eau, de périmètres irrigués et de jardins maraîchers ont été effectués. Ajoutons à cela la mise sur pied des banques de céréales et des magasins de consommation.

Enfin d'autres investissements productifs de création d'activités économiques, tels que véhicules de transport, pharmacies, moulins à mil ... ont été réalisés dans les villages étudiés. Mais ces projets sont menés par de groupes de migrants, indépendamment de leur communauté villageoise.

¹ : Le coup de pouce des émigrés du fleuve, Economie Magazine juin 1990
N° 62, M. Britten, p. 10.

Tableau 4 : Projets initiés par des associations d'émigrés.

Villages	Mosquées	Forage de puits	Ecoles et équipements scolaires	Projets agricoles	Banques de céréales	Infras-structures sanitaires	Pharmacies villageoises
Dafort		13	1 école à 6 classes				1
Tachott Béramé	1	4		Périmètre irrigué de 200 ha "Maydala" en voie de finition	1		1
Tachott Botoxolo	1		1 école primaire à 5 classes en voie de finition			1	1 non fonctionnelle
Diaguili	2	5	- 1 école primaire à 6 classes - équipement en matériel scolaire			Centre sanitaire en voie d'étude	1

N.B : Les contraintes les plus apparentes du village de Dafort son liées au manque d'eau, c'est ce qui explique les nombreux forages.

Tableau 5: Projets réalisés par des groupes d'émigrés.

Villages	Moyens de transport	Magasins de consommation	Coopératives maraîchères	Moulins à mil
Dafort	2 camions	4	1 comprenant 15 émigrés	8
Tachott Bèramé	2 camions	1		2
Tachott Botoxolo	2 camions dont 1 est fonctionnel	1 (non fonctionnel)		4 (dont 3 fonctionnels)
Diaguili	2 camions dont 1 est individuel	1		10

CONCLUSION

Le nombre total des émigrés ressortissants des trois villages s'élève à 1 360. Ce chiffre mériterait cependant d'être actualisé compte tenu de l'émigration clandestine et surtout de l'obtention du droit d'asile politique en France. En effet, lors des événements tragiques de 1989, (Sénégal-Mauritanie), les départs en direction de la France avaient été facilités.

D'autre part, les versements effectués à titre de paiement et de dépôt pour l'année 1991 sont de l'ordre de 5.241.358,2 FF. D'autres sommes passant par des voies non officielles parviennent également dans la région de Guidimakha. Mais il est difficile de les évaluer.

Ces flux monétaires en provenance de la France ont eu des répercussions économiques au niveau des communautés rurales.

Leurs effets se laissent envisager sous un double aspect: au niveau familial et au niveau villageois.

Les envois monétaires en direction des familles ont eu un impact sur les conditions de vie des populations en augmentant leurs revenus. Une famille de migrants reçoit en moyenne par an 6 000 à 9 000 FF. La quasi-totalité de cet argent est destinée à subvenir aux besoins alimentaires.

Au niveau des villages, les flux monétaires sont utilisés pour des investissements d'intérêt communautaire : forages, périmètres agricoles, écoles, dispensaires, etc . Ces projets répondent aux besoins des populations rurales et ont été rendus possibles grâce à l'existence des associations.

La préoccupation majeure de ces associations est de constituer un fonds alimenté par les souscriptions de leurs adhérents (25 à 50 FF par mois et par membre), afin de financer les projets. Ces associations (ARDF, URDF, URTBFD, ATETBFMDAS) sont toutes créées conformément à la loi du 1er Juillet 1901 et enregistrées au Journal Officiel Français.

Les flux monétaires tout comme les micro-réalisations apportent une contribution importante à l'économie locale. C'est là, incontestablement les avantages du phénomène migratoire.

Toutes ces réalisations témoignent d'un réel investissement humain et de la bonne volonté des émigrés. Elles confirment aussi le dynamisme de leurs associations.

Il faut noter que ces investissements ne sont pas strictement sociaux, même si les émigrés privilégient la sécurité de la communauté. En effet, il faut remarquer que les projets à caractère économique (véhicules de transport, moulins à mil, magasins de consommation, etc.) sont initiés et réalisés par des groupes d'émigrés.

Ces réalisations productives se heurtent cependant à de sérieux obstacles qui rendent leur valorisation difficile. Ces difficultés sont liées d'une part à la mauvaise gestion, d'autre part à la faiblesse de revenus des populations qui ne disposent que d'un maigre pouvoir d'achat.

Par ailleurs, pour une meilleure réussite de ces opérations de développement, il apparaît d'extrême importance d'associer les municipalités d'installation et les femmes qui ne sont pour l'instant ni consultées, ni impliquées dans toutes les phases de réalisation des projets. Il est aussi impérieux de réunir les conditions d'une meilleure maîtrise de gestion.

Au terme de ces analyses sur l'émigration et de ses impacts, quelques questions demeurent en suspens : si l'économie villageoise est aujourd'hui tributaire de l'épargne monétaire des migrants, quel sera l'avenir de Guidimakha face à l'arrêt de l'émigration en France ? Ce blocage va-t-il compromettre la poursuite des actions entreprises ou au contraire amener les émigrés à les intensifier et les diversifier afin de préparer leur retour et leur réinsertion dans leur milieu d'origine ? N'est-il pas nécessaire de réorienter l'utilisation des flux migratoires vers des investissements beaucoup plus productifs et rentables ?

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Le Guidimakha Mauritanien, Diagnostic et propositions d'action. P. Bradley, C. Raynaut, J Torrealba, War on Want, London 1977.
- Migration et production domestique des soninke du Sénégal. J.Y. WEIGEL, ORSTOM, Dakar, Décembre 1979.
- L'organisation sociale du travail agricole chez les Soninke, E. Pollet, G. Winter, 68, Cahiers d'études africaines VIII, N° 4.
- Femmes, greniers et capitaux, C. Meillassoux, Maspéro, Paris, 1975.
- Etude migrants et développement dans le Sahel, Ch. Daum, Institut Panos, Paris Oct. 1991.
- Journée de réflexion sur le développement agro-sylvo-pastoral de Guidimakha, Sélibaly, Mai 1991.
- Du foyer au village, associations immigrées et transformations dans la vallée du fleuve Sénégal, CRID, Paris 1991.
- Le coup de pouce des émigrés du fleuve, M. Britten, Économie magazine N° 62, Juin 90.
- Sooninkara, N° 6-7 Février 1992, Yacouba DIAGANA.

ANNEXES

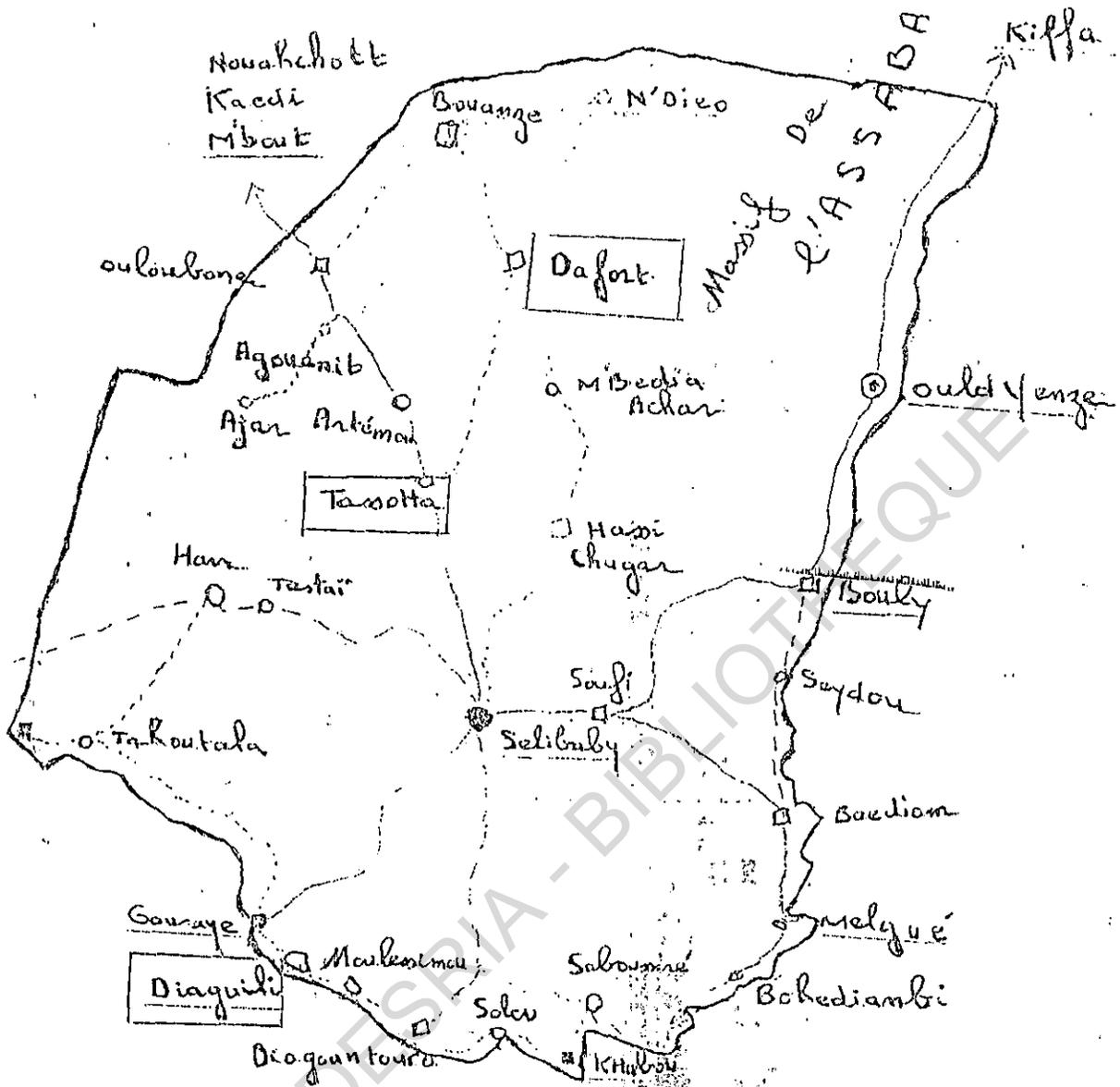
Annexe A : Carte de Guidimakha

Annexe B : Fiche descriptive des associations des émigrés

Annexe C : Sigles

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Carte de Guidimakha



N.B. : Les villages encadrés représentent les localités où nos enquêtes ont été effectuées.

Dénomination : ATETBFMDAS : Association des Travailleurs Emigrés de Tachott Botoxolo en France et en Mauritanie pour le Développement de l'Agriculture et de la Santé.

Année de fondation : créée le 28 mars 1989, conformément à la loi du 1er juillet 1901, enregistrée et immatriculée dans le journal officiel Français du 3 mai 1989, p. 1112.

Siège social : 77, rue de la Fontaine au Roi 75011, Paris.

Composition du bureau :

- Président
- Vice-Président
- Secrétaire Général
- Trésorier
- Contrôleur

Cotisation : 100 FF/adhérent/an.

Caisse : Elle est alimentée par la cotisation des membres.

Objectifs visés : Développement dans les domaines suivants: santé, agriculture et éducation.

Types de réalisation

Années	Principales réalisations	Coût ou cotisation/membre (valeur en FF)
1982	Pharmacie villageoise	9 583
1983	Construction d'un dispensaire	5 000
?	Magasin de consommation	?
1991	Ecole de 5 classes (en cours de finition)	133.333

Dénomination : ARDF : Association des ressortissants de Diaguili en France.

Année de fondation : Mai 1987, créée conformément à la loi du 01/07/1901.

Siège social : 61, rue de Charonne 75011, Paris, France.

Composition du bureau :

- Président
- Vice-Président
- Secrétaire-Général
- Trésorier

Nombre de membres : 460 membres sur près de 850 émigrés et dont 180 individus sont membres actifs.

Cotisation : 25 FF/adhérent/mois.

Caisse : Elle est alimentée par les cotisations mensuelles et exceptionnelles. Le fonds annuel tourne autour de 250.000 à 300.000 FF.

Objectifs visés : Jumelage avec des villes françaises et réalisations de projets de développement au village.

Réalisations effectuées

Années	Principales réalisations	Coût ou cotisation/membre (valeur en FF)
1968	Construction d'une mosquée	40.000
1983	Construction d'une autre mosquée	?
1987	Construction d'une école à 6 classes	1 000/ adhérent
1988	Cinq forages de puits	14.285
1990	Mise sur pied d'un dépôt pharmaceutique (recettes évaluées à 41.266 FF en 92)	
1992	Equipement en matériel scolaire	200.000 FF

Futurs projets : Création d'un centre sanitaire et d'une coopérative agricole en raison de 1 000 FF/personne.

Dénomination : URTEFD : Union des Ressortissants de Tachott-Bérané en France pour le Développement.

Année de création : Mars 1987 et régie conformément à la loi du 01/07/1901.

Siège social et bureaux : 8, rue Paul-Bert, 93300 Aubervilliers.

Adresse de l'association : Foyer Alpi 19-21, Boulevard de la commanderie 75019, N° tel : 40383448, Paris.

Conditions d'adhésion : Tous les émigrés vivant en France sont d'office membres. L'association comptait en 1991, 115 membres actifs.

Composition du bureau :

- Président
- Vice-Président
- Secrétaire Général
- Trésorier
- Contrôleur

Objectifs visés : Promouvoir le développement du village.

Cotisation : 10 FF/membre/mois.

Caisse : Elle est alimentée par les cotisations mensuelles destinées au financement des opérations de développement au village.

Types de réalisations effectuées

Années	Principales réalisations	Coût ou cotisation/membre (valeur en FF)
1967	4 forages	250
1976	Construction de la mosquée	6 500
1984	Forage de puits	300
1986	Construction et équipement de deux magasins de consommation	24.166
1986	Construction d'une banque de céréales	30.000
1987	Aménagement du projet "Maydala" : 200 ha	200.000
1991	Pharmacie villageoise	?

Dénomination : URDF : Union des Ressortissants de Dafort en France

Année de création : 1987

Composition du bureau :

- Président
- Vice-Président
- Secrétaire-Général
- Trésorier
- Contrôleur
- Collecteur

Nombre de membres : 110 environ contre 240 émigrés ressortissants de Dafort en France.

Caisses : Elles sont au nombre de 4 :

1. Caisse destinée aux familles des décédés rapatriés: 600 FF/membre/an.
2. Caisse destinée aux familles des décédés non rapatriés : 10 FF/membre/mois.
3. Caisse destinée à la construction des mosquées : 10/membre/ mois.
4. Caisse destinée à financer les opérations de développement à Dafort (créée en 87).

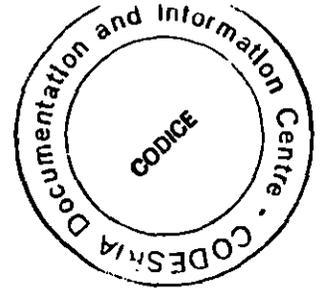
Objectifs visés : Réalisation de projets de développement à Dafort.

Types de réalisation effectuées

Années	Principales réalisations	Coût total ou cotisation/membre (valeur en FF)
1978	Construction d'une mosquée	140.000
1983	Construction d'une école à 6 classes	2.300/membre
1989	Pharmacie villageoise	?

*Projet futurs : L'association envisage :

- construction d'une mosquée
- réalisation d'un projet comportant 3 volets : agriculture, élevage et pharmacie.



SIGLES UTILISES

ONG : Organisation Non Gouvernementale

GRDR : Groupement de Recherches et de Réalisations Pour le Développement Rural dans le Tiers-monde.

OPT : Office de Postes et de Télécommunications

UBD : Union des Banques pour le Développement

CNSS : Caisse Nationale de la Sécurité Sociale

ARDF : Association des ressortissants de Diaguili en France

ATTEBFMDAS : Association des Travailleurs Emigrés de Tachott, Botoxolo en France et en Mauritanie pour le Développement de l'Agriculture et de la Santé

URDF : Union des Ressortissants de Dafort en France

URTFD : Union des Ressortissants de Tachott Bérané en France pour le Développement